



## Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Calais, Pas-de-Calais - Février 2022

Depuis 2017, le projet HRO, soutenu par l'Auberge des Migrants, a pour mission d'observer, documenter et dénoncer quotidiennement les violences d'État perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique\*.

### Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 153 expulsions de lieux de vie informels		Au moins 306 tentes et bâches saisies
	Au moins 12 arrestations lors des expulsions		Au moins 39 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s**
	Au moins 23 duvets et couvertures saisis		Au moins 1 vélo saisi
	Au moins 41 sacs saisis		Au moins 12 matelas saisis
	Au moins 15 chaises saisis		Au moins 1 objet de valeur saisi

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 17h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.

Pendant le mois de février, HRO a constaté que toutes les opérations d'expulsion ont été menées par un convoi policier surdimensionné et surarmé, contribuant à créer un environnement de plus en plus hostile à l'égard des personnes exilées. En outre, pendant ces opérations aucune solution d'hébergement n'a jamais été proposée malgré les températures hivernales, ni aucune information donnée concernant les moyens pour les personnes de récupérer leurs affaires personnelles. Le 24/02, HRO a enregistré une opération de démantèlement à grande échelle, pendant laquelle les habitant.e.s ont été forcé.e.s à monter dans les bus et emmené.e.s dans des centres hors de Calais.



HRO observe une augmentation des expulsions et des violences policières depuis le 10/07/20, parallèlement à la nomination de Gerald Darmanin au poste de Ministre de l'Intérieur.

Le 01/02, un CRS a fait des blagues sur le fait qu'il y avait beaucoup de vent, en se demandant dans quelle direction les projectiles de son lance-grenade auraient pu se diriger. Le 04/02, un CRS a crié "Allez, allez là" aux personnes exilées. Pendant qu'il les escortait en dehors du terrain expulsé, le CRS a fait des blagues et riait très fort. De plus, il a pris une photo des personnes expulsées avec son portable personnel pendant qu'elles étaient obligées de traverser un fossé pour sortir de leur lieu de vie.

### Harcèlement des observateur.rice.s des droits lors des expulsions :



#### 28 tentatives d'intimidation :

HRO a enregistré une augmentation des entraves aux observations : les périmètres arbitrairement mis en place n'avaient pour seul but d'empêcher les observateur.rice.s de documenter.

Le 09/02, un van de CRS a bloqué l'accès d'une rue à la voiture de HRO, sans donner aucune raison, en empêchant l'équipe de se rendre sur le lieu de vie expulsé : par contre, les autres voitures pouvaient passer. Le 08/02, un policier a regardé de façon insistante et menaçante pendant longtemps les observateur.rice.s qui étaient en train de documenter l'opération d'expulsion en dehors du périmètre. Le même jour, un CRS a poussé et marché sur les pieds d'une observatrice ; un autre CRS qui était à côté a filmé la scène. Tous les deux ont refusé de donner leur numéro RIO. Le 17/02, pendant que l'équipe HRO se faisait escorter en dehors du terrain expulsé, une observatrice a été violemment poussée par un CRS, qui l'a fait tomber. Le 19/02, les forces de l'ordre ont poussé, marché sur les pieds et crié sur l'équipe HRO. Le 22/02, une commissaire adjointe a demandé à l'équipe HRO, qui était en train de documenter la saisie des affaires, de la suivre, sans expliquer vers où aller. Quand les observateur.rice.s ont argumenté qu'il n'y avait aucune raison de leur demander de bouger, et que leurs questions ont été complètement ignorées, la commissaire adjointe a commencé à les pousser, en demandant aux CRS de l'aider. Les CRS ne savaient pas non plus où escorter l'équipe HRO, qui s'est faite à nouveau pousser par les agents : le seul but de cet éloignement a été d'empêcher les observateur.rice.s de filmer la saisie des affaires des personnes exilées. En fait, quand les agents de la société APC\*\*\* ont terminé de saisir les tentes, les CRS sont partis.

\* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

\*\* Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par l'État) au mois de février alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs ; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs ; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure : les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.

\*\*\*Lors de chaque opération d'expulsion, les affaires personnelles des personnes exilées sont saisies par les agents de la société privée APC, mandatée par l'État, sous la supervision des forces de l'ordre. Preuves partagées sur nos réseaux sociaux (instagram: @Humanrightsobs, twitter: @HumanRightsObs).